

RÉSOLUTION : 116-09 102-19
Date d'adoption : 21 avril 2009 25 juin 2019
En vigueur : 22 avril 2009 25 juin 2019
À réviser avant :

Directives administratives : PER29-DA_Recrutement du personnel à la direction et à la direction adjointe des écoles
– Liste d'admissibilité_17 juin 2019

PRÉAMBULE

1. Conformément à ses politiques, le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario établit des mécanismes de sélection transparents, efficaces et équitables.
2. Des sollicitations de candidatures sont émises dans différents médias ou instances professionnelles internes ou externes.

ADMISSIBILITÉ

3. Le Service des ressources humaines reçoit, ouvre et vérifie l'admissibilité des candidatures.

COMITÉ D'ENTREVUE

4. La directive administrative établit le fonctionnement des comités d'entrevues, qui doivent toujours inclure comme participant un membre du Conseil, pour les entrevues des directions et des directions adjointes.
5. La gestion informe le Conseil des personnes qui sont ajoutées aux listes d'admissibilité des directions et des directions adjointes du CEPEO.

Il incombe à la personne à la direction de l'éducation d'élaborer des directives administratives pour assurer la mise en œuvre de cette politique.